

## ZEA MAÏS POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue Zea maïs est constituée par les styles frais (« stigmates ») de *Zea mays* L.

### DESCRIPTION DE LA DROGUE

Les styles de *Zea mays* L., improprement appelés stigmates, sont filamenteux ; ils atteignent 20 cm de longueur, et se terminent par deux lobes stigmatiques fort grêles et longs de 1 mm à 2 mm seulement. Dans la partie inférieure, le style glabre présente une couleur jaunâtre ; dans sa partie supérieure stigmatifère, il porte des poils collecteurs et prend une teinte brunâtre.

### IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.

### SUCHE

La teinture mère de Zea maïs est préparée à la teneur en éthanol de 45 pour cent V/V, à partir des styles frais de *Zea mays* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

### CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur brun jaunâtre à brun rougeâtre.

### IDENTIFICATION

- A. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 1 mL de solution *cupri-tartrique R*. Portez à ébullition. Il se forme un précipité rouille.
- B. Ajoutez à 2 mL de teinture mère, quelques gouttes de la solution de *chlorure ferrique R1*. Il apparaît une coloration brun-vert

### ESSAI

**Éthanol** (2.9.10) : 40 pour cent V/V et 50 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 1,0 pour cent *m/m*.

**Chromatographie.** Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte de *gel de silice GF<sub>254</sub> R*.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

Déposez sur la plaque, en bande de 10 mm, 30  $\mu$ L de la teinture mère. Développez avec un mélange de 15 volumes de *chloroforme R*, de 8 volumes d'*acide acétique glacial R*, de 3 volumes de *méthanol R* et de 2 volumes d'eau sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné en lumière ultraviolette à 254 nm, le chromatogramme présente généralement une succession d'atténuations de fluorescence sur toute sa longueur, dont deux plus intenses de  $R_f$  voisins de 0,35 et 0,80.

Pulvérisez sur la plaque le *réactif au thymol sulfurique R* et chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 10 min. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente une bande étalée brun-rouge comprise entre les  $R_f$  0,15 et 0,30, une bande rose orangé de  $R_f$  voisin de 0,40, une bande rose vif de  $R_f$  voisin de 0,50 et une bande ocrée de  $R_f$  voisin de 0,65.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*